

Agenda du 21^e siècle de Saint-Priest signé le 26 septembre 2009 par :

**l'État,
la Région Rhône-Alpes,
le Grand Lyon
et la Ville de Saint-Priest.**



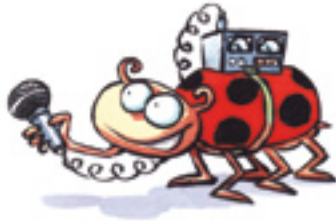
Agenda du 21^e siècle Saint-Priest



Ce livre est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Rhône-Alpes
avec le Fonds européen de développement régional.



Préambule



Un agenda san-priot pour le 21^e siècle Action et réflexion

par Corinne Dubos* et Céline Andrieu**

*adjointe au maire chargée du développement durable

**conseillère municipale déléguée à la coordination des actions de l'Agenda 21

On connaît maintenant le mot d'ordre "penser global, agir local". Il émaille les discours diffusés à travers les médias chaque fois que le sujet du développement durable¹ est abordé. Cette phrase, comme tous les slogans, risque fort de perdre sa force et son sens au fil du temps, pour ne devenir qu'une incantation à la mode, reprise autant par les maîtres à penser télévisuels que par les porte-parole des grandes marques et du monde marchand. Pourtant, ces quatre mots résument admirablement **l'engagement de centaines, de milliers d'acteurs locaux, de collectivités, d'associations, qui, à l'aube du 21^e siècle, ont décidé d'agir dans le sillage du sommet de Rio².** Des initiatives, dans les territoires, forment un écho aux grandes décisions qui, à l'échelle internationale, tentent de créer une gouvernance de la planète. La prise de conscience est générale. À la base même, dans les familles, on ressent à la fois un intérêt pour ces défis et une interrogation profonde sur la place de l'individu dans cet environnement nouveau. Un environnement humain d'abord, la société, pour la première fois vécu comme un ensemble cohérent, intercontinental plus qu'international, uni par ses gènes autant que par sa destinée. Un environnement naturel ensuite, notre écosystème, perçu enfin comme une "biosphère", un tout vivant et interdépendant.

Entre l'individu et les plus hautes instances politiques, il y a les élus des collectivités locales. Et ces élus de terrain que nous sommes savent bien à quel point, aujourd'hui, l'intérêt général n'est plus seulement celui du groupe mais aussi celui des générations à venir, à quel point l'action locale rejoint les préoccupations globales. À Saint-Priest, avec les San-Priots, nous proposons donc de conduire un agenda du 21^e siècle,



Les chantiers d'été, un dispositif ouvert aux jeunes de Saint-Priest.

1 / *Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures.* Rapport sur l'écodéveloppement, dit rapport Brundtland, ONU, 1987.



2 / La conférence de Rio, autrement appelé "sommet mondial de la Terre", a regroupé 173 chefs d'États et de gouvernements en juin 1992 au Brésil. Ils ont adopté à cette occasion une "stratégie mondiale pour le développement durable" : c'est "l'Agenda 21" présenté par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU et qui comporte 27 principes (voir annexe I).

« Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Priest, de façon diffuse, a pris ou encouragé des dispositions très concrètes qui s'inscrivent parfaitement dans le développement durable. Lors du conseil municipal de mars 2007, la ville actait officiellement, par une délibération, son engagement dans cette démarche. »

Corinne Dubos,
adjointe au maire
déléguée au
développement
durable

3 / Thomas Hobbes (1588 – 1679), philosophe anglais.

4 / Conférence mondiale sur l'environnement humain, premier rendez-vous des Nations unies autour de la question écologique globale, création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

comme nous l'avons promis en 2008 et comme nous le souhaitons chacun personnellement.

/Pourquoi ?

On pourrait s'attarder longtemps sur le lent cheminement de la conscience collective sur la voie de la sagesse et de la raison. Et qui peut affirmer aujourd'hui que l'humanité atteint enfin un stade où elle mesurerait sa nuisance pour elle-même ? *“L'homme est un loup pour l'homme”* disait Hobbes³. Pour lui, l'homme n'est pas sociable par nature et l'actualité de notre millénaire naissant semble le confirmer si l'on considère la longue série de violences et la misère que nous continuons de générer sous toutes les latitudes. Mais il existe d'autres éléments qui pourraient accréditer la thèse inverse, qui datent d'Aristote, et qui considèrent l'homme au contraire profondément social : la construction européenne, la paix planétaire qui succéda aux guerres mondiales (malgré les conflits locaux) et **la place de plus en plus importante prise par les instances de régulation internationales**. La nouvelle perspective, née en 1972 à Stockholm⁴, replace pourtant l'homme dans son rôle de prédateur pour lui-même ; cette fois-ci pas directement, mais par le biais de la destruction de son espace vital, par la dégradation à grande échelle des ressources naturelles. C'est à cette époque en effet que la communauté internationale désigne une autre bombe : la bombe E pour écologique. Une bombe à retardement qui détruira l'homme aussi sûrement que les autres moyens. Est-elle seulement armée ou produit-elle déjà ses effets ? Le point de non-retour est-il déjà dépassé ? Les querelles de spécialistes inondent les journaux. Mais nous, simples citoyens, savons déjà de quoi il retourne. Faut-il y revenir ?

À force de brûler des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), nous avons libéré une quantité suffisante de dioxyde de carbone pour entraîner un réchauffement du climat. C'est fait. Ce qu'on appelle **le dérèglement climatique** se traduit à la fois par une hausse du niveau des mers et par des bouleversements météorologiques. C'est complexe, il y a des effets directs et indirects, mais globalement les catastrophes naturelles se multiplient. Et cela continue. L'activité humaine entraîne des pollutions phénoménales des eaux de surface et les océans comptent de moins en moins de poissons ; la po-

pulation mondiale, majoritairement installée près des côtes et des fleuves, en subit les conséquences et est menacée par la montée des eaux. Moins de poisson et plus de poison, la lente désillusion qui commença avec la pollution au mercure de la baie de Minamata⁵ et qui se poursuit aujourd'hui avec **les premiers exilés climatiques de Tuvalu**⁶ est représentative de notre perception globale de la question du progrès. Est-ce que les évolutions techniques et les améliorations matérielles de notre société de consommation mondialisée ne sont pas à l'origine même d'un processus de destruction inexorable de notre monde ?

/Un déséquilibre mondial

Mais ces questions d'ordre environnemental sont loin de couvrir l'ensemble du sujet. Que dire d'une répartition des richesses qui maintient une majorité de la population mondiale dans la précarité ? La violence faite aux habitants des contrées sous-équipées - dont les maigres ressources sont invariablement captées sans l'espoir d'avoir en retour un début d'amélioration des conditions de vie - pèse sur la conscience des nantis. Car **il y a bien une spirale de la misère** et elle ne peut être occultée par le développement relatif des pays qui ont pu écouler leurs productions lorsque mondialisation rimait avec libéralisation et amélioration. Il leur a fallu déchanter, car les délocalisations fonctionnent aussi entre les pays émergents et les pays plus pauvres encore. Les usines suivent la misère à la trace. En revanche, la hausse du coût des produits agricoles est générale et frappe partout, du riz au blé, du Nord au Sud, et les récentes émeutes de la faim, en Afrique notamment, montrent un tout autre visage de notre monde. Qui peut nier qu'aujourd'hui encore la priorité va à la moins-value sociale, à la recherche du profit à tout prix et que **règne la gestion à court terme** ? Les pays développés, et nous en faisons partie, dépensent toujours plus d'énergie, exploitent la main-d'œuvre du tiers-monde et bénéficient d'un niveau de vie qui, non seulement reste inaccessible aux autres nations, mais en plus ne pourra jamais l'être parce que la planète n'a pas assez de ressources pour l'offrir à l'ensemble des hommes. C'est une situation d'une ironie cruelle, comme si certains habitants d'une île en coupaient les derniers arbres pour s'en faire des maisons cossues, au nez des autres et sans aucun espoir de revoir un

Est-ce que les évolutions techniques et les améliorations matérielles de notre société de consommation mondialisée ne sont pas à l'origine même d'un processus de destruction inexorable de notre monde ?

5 / Au Japon, dans les années 50, les pêcheurs de la baie de Minamata se mettent à souffrir collectivement d'une terrible maladie, l'hydrargyrisme (1 200 morts sur 20 ans).

6 / Petit État insulaire du Pacifique de 26 kilomètres carrés, menacé de disparition par la montée des eaux. Les suivants sur la liste : les îles du Bangladesh et les Maldives.





/PRÉAMBULE/

Le travail des habitants sur l'Agenda du 21^e siècle, avec le soutien de professionnels, a commencé par une réflexion large sur des questions de fond.



jour un arbre pousser. C'est un peu l'histoire de l'île de Pâques, dans le Pacifique. On sait, par les statues immenses et célèbres qu'on y a découvertes (les Moaïs) et son écriture, qu'une grande et puissante culture humaine y avait prospéré à l'ombre de forêts denses. Pourtant, lorsque les bateaux européens accostèrent en 1722, ils ne trouvèrent plus que quelques milliers d'hommes dans la déchéance, des constructions détruites dans un paysage dévasté et une "civilisation" éteinte. Finalement, on revient d'une manière ou d'une autre à **la question environnementale, indissociable, on le voit bien, de la question sociale**. Le partage de la terre n'est-il pas au fond un conflit permanent depuis que l'homme est sédentaire ?



/Et l'homme ?

Il n'en faudra pas plus pour que des ultras finissent par définir l'homme comme une espèce nuisible. Moins dangereux, mais beaucoup plus nombreux, les militants pour une préservation totale du patrimoine naturel prônent depuis de nombreuses années une véritable "sanctuarisation" de certains espaces. Cette démarche pousse encore plus loin celle qui avait présidé à **la création des parcs naturels**. Il faut la comprendre aujourd'hui comme une exclusion de l'activité humaine de vastes étendues sauvages.

Cette "sanctuarisation" s'accompagne de la volonté impérieuse de sauvegarder à n'importe quel prix la biodiversité existante. Ne nous le cachons pas, nous sommes tous plus ou moins sensibles à cette vision des choses, occupés que nous sommes à contempler à travers moult reportages ces magnifiques grands mammifères africains préservés dans d'immenses territoires, paradis retrouvés d'une nature immaculée... alors que d'autres grands mammifères, les hommes, **vivent à deux pas un enfer quotidien qui n'attire pas les caméras** – comme on le voit dans le film *Le Cauchemar de Darwin* d'Hubert Sauper⁸. Ces priorités écologistes fondamentalistes aboutissent au blocage définitif de toute expansion, de tout développement des communautés humaines vivant à proxi-

7 / Cette société (île de Pâques) technologiquement avancée avait dressé des centaines de statues. Les importantes ressources en arbres de l'île disparurent lentement dans le même temps car utilisées au cours des travaux. Peu avant sa découverte par les Espagnols, Rapa Nui avait perdu la majeure partie de sa végétation et de terribles luttes tribales avaient achevé une culture possédant pourtant une écriture et des structures sociales évoluées.

8 / Disponible en DVD (107 mn - 2005) à la médiathèque François Mitterrand de Saint-Priest, section discothèque, sous la référence No 1234510, D 9678 SAU.

À Saint-Priest, la plantation de milliers d'arbres dans la forêt de Feuilly est une alternative raisonnable à l'aménagement des hectares attenants.



9 / De Robert Malthus, Angleterre, 1766 - 1834, qui théorisa la maîtrise de la croissance de l'humanité en fonction des ressources limitées de la Terre.

10 / Soutenable correspond mieux pour traduire le mot anglais *sustainable* utilisé dans le rapport Brundtland en 1987.

Saint-Priest

mité de ces sanctuaires. Et, les peuples développés des pays du Nord ayant transformé tout l'espace disponible dans leur proximité, les sanctuaires en question se trouvent en fait au cœur des pays du tiers-monde. Problème : **c'est aux peuples victimes de sous-développement de payer les gaspillages des autres** par une "mise en sourdine" de leurs ambitions. C'est là que s'affrontent les spécialistes sur les notions de durabilité forte et de durabilité faible.

Pour les premiers, comme on vient de le voir, la priorité est donnée à l'environnement, pour les seconds, c'est l'homme qui reste au cœur des préoccupations. Autant dire qu'à Saint-Priest notre équipe se retrouve dans les thèses des seconds. Nous pensons, nous aussi, que **les évolutions de la technique peuvent apporter des solutions nouvelles**, qu'il est inutile de baisser les bras et d'abandonner une partie de l'humanité à la précarité, que la recherche de solutions nouvelles et l'établissement d'une régulation juste peuvent contribuer à l'épanouissement de l'espèce humaine sans nécessairement compromettre l'équilibre de la planète. Pour prendre un exemple local, la plantation de milliers d'arbres dans la forêt de Feuilly est une alternative raisonnable à l'aménagement des hectares attenants. En un mot, améliorer le cadre et la qualité de vie ne passe pas nécessairement par le *statu quo* et le rejet de toute évolution. Nous sommes résolument à l'opposé des thèses malthusiennes⁹ et nous souhaitons travailler dans l'optique d'un développement soutenable¹⁰ de la société des Hommes. Soutenable par la planète, bien évidemment, ce qui conditionne notre croissance aux capacités d'adaptation de notre environnement, sans mettre une croix dessus.

/Des choix à faire

Oui, la vie peut et doit continuer à s'améliorer pour nous comme pour tous les peuples de la Terre, parce que l'humanité doit continuer à s'élever dans le bien-être, pour que chaque individu puisse accéder à **un épanouissement réel dans un contexte de justice et d'égalité**. Pour être honnête, même si on constate que cette ambition est contenue dans les textes qui définissent le développement durable, nous n'avons pas le sentiment que ce soit le but recherché par tous aujourd'hui de par le monde. Combien tentent, en

définitive, de préserver leurs acquis ? Combien poursuivent, en réalité, des objectifs économiques et des logiques d'enrichissement d'un autre âge ? **Pourquoi les notions d'éducation et de culture sont-elles si absentes** des bases théoriques et des déclarations internationales ? La mise en place d'un agenda local du 21^e siècle nous permet de comprendre combien cette démarche planétaire est sujette à interprétations et à quel point elle est perméable aux contextes culturels. Devons-nous nous contenter d'agir localement sur la base de pensées globales ?

/Penser local et agir global

Il est amusant de retourner le leitmotiv, le slogan, du développement durable pour imaginer une réflexion venant de la base. Et pourquoi les agendas locaux ne pourraient-ils pas apporter leur sensibilité propre et contribuer à la réflexion globale ? **Les citoyens eux-mêmes**, dans le cadre de la concertation et de la démocratie participative, notamment à Saint-Priest, **montrent une grande envie de ne pas se laisser enfermer dans un cadre** et souhaitent autant s'exprimer qu'agir. En France, la citoyenneté s'alimente de liberté, d'égalité et de fraternité, elle s'exprime dans le cadre séculaire de la laïcité et avec la pleine conscience de maîtriser son propre destin. C'est ce que l'on retrouve en toutes lettres dans l'article 2 (5^e alinéa) de notre Constitution, "[Le] principe [de la République] est : **gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple**".

Et les motifs nous poussant vers une vraie mise à plat des principes du développement durable tels qu'édictees au niveau le plus haut sont nombreux. Tout d'abord sur les plans économiques et sociaux (qui forment, avec l'aspect environnemental, les trois piliers de ce nouvel espace de travail), car **la mise en perspective des inégalités planétaires au niveau national et local révèle de curieuses similitudes**. Saint-Priest, ville récente issue d'un village du nord Isère, est située dans l'est lyonnais, dans ce que l'on a appelé, à partir des années 60, "la banlieue". Espace d'expansion de l'agglomération à l'époque où les grandes villes se vidaient de leur population laborieuse pour la projeter en périphérie, territoire de conquête pour un développement économique avide d'espace, de voies de communication et d'aménagements

**« La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est la Marseillaise.
La devise de la République est Liberté, Égalité, Fraternité.
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »**

**Article 2 de
la Constitution
du 4 octobre 1958**

rentables, notre ville a concentré des nuisances, des difficultés sociales et autres. **Nous aussi avons dû**

subir les contre-effets de la croissance. Notre développement s'est fait à contretemps et, d'une certaine façon, on a délocalisé dans nos territoires pour mieux y exploiter la main-d'œuvre. Aux banlieues la culture de masse, les grands ensembles et leurs déséquilibres sociaux, la précarité et le sous-équipement. Aux villes centrales les beaux quartiers, les constructions soignées, les aménagements coûteux et les parcs ombragés. Il est facile de tordre du nez en regardant au-delà du périphérique quand on y a exilé ses voisins modestes. Il est facile de considérer avec condescendance les pays en mal de développement, quand on y a exporté ses activités polluantes et ses problèmes structurels. Le parallèle est tentant, bien qu'imparfait. Décidément, les volets économiques et sociaux du développement durable nous intéressent ; par solidarité - parce que nous avons une sensibilité accrue à ces questions - autant que par la conviction que **dans nos régions aussi se pose la question de la répartition des richesses** et de l'égalité face au développement.

Enfin, parce que notre territoire se trouve sur la ligne même qui sépare l'*urbs*, la ville, de la campagne, **nous sommes sur le front de l'étalement urbain.** C'est ici que se trouvent les espaces encore libres de toute construction, c'est chez nous aussi que s'exprime de la façon la plus sensible le besoin de logements nouveaux. **La concurrence entre aménagements et espaces naturels s'y révèle avec intensité.** Les questions relatives à l'écosystème ne nous sont donc pas étrangères même si elles sont étroitement liées à l'existence d'une agglomération, à sa croissance et à la vie de ses habitants. Nous espérons que le lecteur retrouvera dans l'exposé complet de l'agenda du 21^e siècle de Saint-Priest (parties suivantes) une traduction dans l'action de cette approche sociale des questions posées par la conférence de Rio.

/Des paroles aux actes

Ainsi commence donc notre chemin sur la voie du développement raisonnable et de la mise en œuvre d'une politique responsable face aux défis du 21^e siècle. Portés par une volonté générale qui ne s'est pas seulement exprimée aux élec-

Nous espérons que le lecteur retrouvera dans l'exposé complet de l'agenda du 21^e siècle de Saint-Priest une traduction dans l'action de cette approche humaine des questions posées par la conférence de Rio.

tions municipales de 2008, mais qui transparaît dans tous les espaces d'expressions, des écoles aux conseils de quartiers, nous fondons ce calendrier de nos ambitions, nous ouvrons cette page où s'inscrira, au fil des années, notre action. **Le développement durable passera par nous, par vous, par Saint-Priest.**

/Écrire, graver, inscrire

Au moment de l'écriture, la réflexion passe la première épreuve du réel. Si le rêve et l'utopie se contentent de l'espace aéré et libre de la pensée, le texte, lui, mène déjà une existence et son auteur lui doit des comptes. Voilà pourquoi la promesse écrite d'un monde meilleur est sans doute l'engagement le plus lourd que l'on puisse prendre. Ne tombons pas dans le piège **des discours généreux et émouvants qui restent lettres mortes**. Des exemples ? Pour en prendre un qui reste du domaine traité ici, parlons de l'introduction des droits dits "économiques et sociaux" en 1966 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme¹¹. Pure déclaration d'intention pour certains¹², ces articles prévoient pourtant le droit au logement, à l'éducation, à la santé etc. Ils ont été ratifiés au final par 192 pays, mais n'ont pas trouvé de traduction dans les faits, **faute de moyens, faute de volonté, faute d'honnêteté**.

Prudemment, notre Constitution de 1958 comporte en préambule la Déclaration des droits de l'homme de 1789, qui ne contient aucun article sur les droits économiques et sociaux, **ce qui nous permet de lui être fidèles**, au moins. Vaut-il mieux, au final, jurer la main sur le cœur que tout homme a droit à vivre dans la dignité, y compris matérielle, et ne rien faire pour le permettre, ou se contenter de la dignité morale et la garantir ? On peut largement transposer cette problématique au **corpus impressionnant de proclamations et de déclarations relevant du développement durable**.

Le comble du cynisme a été atteint en 2002 à Johannesburg¹³ où États, ONG et firmes internationales ont enchaîné les témoignages de bonnes intentions sans qu'il y eût de changements remarquables ou de résultats concrets. Dans ce contexte, les paroles du président français Jacques Chirac,

11 / Le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot - résolution 217 A (III). Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.



12 / «L'engagement pris par les États en 1948 n'a à l'évidence pas été tenu (...). À ce jour, les États-Unis, première puissance

du monde, n'ont toujours pas ratifié le Pacte de 1966 sur les droits économiques et sociaux. Et la Chine n'a pas encore signé le Pacte sur les droits civils et politiques, ni celui sur les droits économiques.» Robert Badinter, ancien ministre de la Justice, 1998.

13 / Sommet mondial sur le développement durable, Afrique du Sud, Johannesburg, du 26 août au 4 septembre 2002.



pourtant fortes et inspirées, faisaient elles aussi figure de vœu pieu : *“Face aux dangers qui menacent l’écologie planétaire, face aux inégalités croissantes entre les riches et les pauvres, l’humanité a besoin d’un grand sursaut, d’une volonté collective. La mondialisation de l’économie exige la mondialisation de la solidarité.”* Il y a des exemples à ne pas suivre.

L’avantage, et la difficulté, d’une programmation locale est qu’elle peut se juger facilement, d’un regard. De Mi-Plaine à Berliet et de Champ du Pont à La Fouillouse, **nos 3 000 hectares permettent une lecture facile de l’action publique.** Habitat, activités humaines, espaces verts, les différentes facettes de notre ville exposent leurs forces et leurs faiblesses. Chaque San-Priort, en parcourant un trajet de l’école à son domicile ou au centre-ville, prend la mesure des défis qui nous attendent. De là provient la relative facilité avec laquelle on peut ébaucher un diagnostic, étape nécessaire qui sert d’introduction à l’agenda local du 21^e siècle. Notre commune n’étant pas vierge de toute initiative en matière de développement durable, elle révèle rapidement **des réalisations qui anticipaient notre démarche** : bassins d’infiltrations des eaux de pluie, parc technologique paysager, habitat individuel et collectif HQE¹⁴, équipements publics économes, transports en mode doux etc.

14 / HQE : haute qualité environnementale, comme avec l’écoquartier des Hauts de Feuilly ou la résidence sociale Renaissance.

Ce qui se voit moins, c’est **l’implication d’entreprises** de la commune dans des démarches équivalentes, **le travail déjà avancé des conseils de quartiers** ou l’adoption par les services municipaux d’un **mode de gestion raisonnable** des énergies et des espaces verts.

Nous ne sommes pas des novices, loin s’en faut, **mais nous n’avons pas encore mis en place**

l’outil central permettant de basculer vers une logique de territoire, de décupler nos forces pour nous inscrire de façon définitive dans le changement de société qui se profile à l’horizon.



/Avec vous

Le texte signé à Rio en 1992 dit ceci à propos des collectivités locales : *“il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d’adopter “un programme Action 21 à l’échelon de la collectivité”* (voir l’intégralité du chapitre 28 sur l’action locale en annexe II). La démocratie participative est donc à l’ordre du jour, l’invitation à tous les acteurs de la vie locale à se joindre au processus l’est également. **Le champ qui s’ouvre à nous est vaste ; défrichons un peu.**

Il est tentant de commencer par notre action commune avec la ville jumelle allemande de Saint-Priest, Mühlheim-am-Main. Pourquoi ? Parce que la notion de développement durable est largement née à la fin de la guerre froide, lorsque le monde se réveillait d’un si long affrontement et qu’il devait **inventer de nouvelles relations entre États développés et sous-développés**. Parce que notre amitié franco-allemande était animée par une soif de paix et qu’elle s’était très naturellement tournée vers ce qui représente la plus grande menace que l’humanité ait jamais connu, un affrontement général sur la base de l’injuste répartition des richesses et de l’espoir entre le Nord et le Sud. Parce que, enfin, nous sentions au fond de nous que, désormais, les enjeux étaient ailleurs, que nous ne pourrions plus nous satisfaire d’une fraternité européenne. La paix retrouvée chez nous devait bien servir à quelque chose, ce quelque chose n’étant pas la jouissance sans fin de nos biens accumulés, mais plutôt la fertilisation des terres désertées par l’abondance. **C’est ainsi qu’est né le projet Nouna**, du nom du village burkinabè que nous soutenons désormais. Cette coopération

décentralisée illustre parfaitement

l’implication du local dans un

ensemble à l’échelle de

la planète. Mais pas

beaucoup plus.

Il y a plus
parlant.



*La paix retrouvée
chez nous devait
bien servir à quelque
chose, ce quelque
chose n’étant pas la
jouissance sans fin de
nos biens accumulés,
mais plutôt la
fertilisation des
terres désertées par
l’abondance.*



« Notre agenda du 21^e siècle, c'est avant tout de la cohérence. Cohérence dans les actions, de leur conception à leur réalisation, cohérence entre les différents acteurs de la démarche, cohérence dans l'échelle de mise en œuvre des actions. »

Céline Andrieu,
conseillère
municipale
déléguée à la
coordination des
actions de l'Agenda
du 21^e siècle.

En mettant en place le Potager Mi-Plaine, la Ville répondait à un triple objectif : **proposer un véritable contrat de travail**, assorti de règles, à des personnes en insertion, dans la sphère économique marchande et autour de l'agriculture biologique puisque le dispositif fait partie du réseau national des Jardins de Cocagne, dont la charte est très précise en la matière. Ce jardin s'inscrit comme un prolongement logique des espaces naturels, agricoles et des parcs qui représentent près d'un tiers de la surface de Saint-Priest, autant que dans l'action de sensibilisation que nous menons en matière de préservation de l'environnement et de changement des modes de consommation. Ce travail obtient déjà des résultats en termes d'insertion, de sensibilisation, mais c'est le succès remporté par les paniers "bios" issus du potager Mi-Plaine pour lesquels la liste d'attente est importante qui est le plus significatif.

/Changement d'échelles

On voit à travers cet exemple que les actions relevant de l'Agenda du 21^e siècle seront **rarement isolées dans une bulle thématique**. Il y a migration d'une action vers une autre, des relations ensemble / sous-ensembles, voire une contamination "positive" de leur environnement ! La mise en place du tri sélectif, bien antérieure au travail que nous entamons, illustre parfaitement ce sujet. Mieux valoriser nos déchets intéresse chaque foyer, chaque entreprise et chaque équipement public. À une extrémité de la problématique, nous ne favorisons pas assez, dans nos achats individuels et collectifs, les conditionnements économes. En bout de chaîne, le travail s'effectue dans des superstructures à l'échelle des agglomérations dont le rendement et l'impact écologique ne sont pas satisfaisants. La question est transversale et sera de plus en plus complexe. **Elle relève aussi bien de comportements individuels que de choix stratégiques.**



La grande échelle rejoint alors l'espace privé et le rôle de médiateurs des responsables de l'Agenda 21 apparaît comme un aspect crucial.

Autre sujet : la limitation de la consommation d'énergie de nos logements. Aujourd'hui, **nous pouvons être fiers d'accueillir le premier lotissement en France de maisons passives**, avec une très forte exigence environnementale. Mais ces logements sont neufs, ce qui rend plus facile le choix de technologies innovantes, et ils ne concerneront au final qu'une trentaine de familles. Nous, élus de Saint-Priest, souhaitons nous appuyer évidemment sur cette expérience unique, mais pas pour la renouveler tout en reproduisant des inégalités sociales dans le domaine environnemental. Non, nous souhaitons rester une terre d'innovation en changeant d'échelle et en entrant de plus en plus dans **l'exigence environnementale pour tous les types de logements**. Nous sommes bien conscients que le grand enjeu pour demain ne sera pas de savoir construire propre, mais de rendre propres les constructions existantes. La Ville de Saint-Priest et ses habitants auront atteint leur but lorsque chaque famille, quel que soit son type d'habitat, pourra contribuer à l'amélioration de notre impact environnemental tout en réduisant de façon forte ses dépenses énergétiques. Ce dernier exemple prouve que **l'accès aux technologies environnementales conditionne une nouvelle égalité citoyenne**, c'est notre conviction profonde. Nous voulons un agenda local du 21^e siècle ouvert aux jeunes générations, fédérateur, reliant les citoyens par-delà leur âge et leur condition, qui permette à chacun de s'inscrire dans l'écocitoyenneté¹⁵, démocratiquement, fraternellement.

Parce que le développement durable ne vaudra que s'il est partagé par tous, nous comptons sur vous également. Cet agenda local du 21^e siècle n'est pas seulement le vôtre, c'est aussi celui de vos enfants. **Agissons ensemble dès aujourd'hui.**



Inauguration des
"maisons passives" :
quand les collectivités
locales (Région, Grand
Lyon et Ville) poussent
les opérateurs vers une
totale exigence,
les habitants sont
gagnants.

15 / L'écocitoyenneté, c'est appartenir à un territoire qui offre des moyens de subsistance tout en ayant conscience d'avoir, en retour, des devoirs en ce qui concerne cet environnement. C'est aussi se donner les moyens d'assurer un développement durable au quotidien et participer à la vie démocratique de proximité.

Stéphane Peillet

« Je suis agriculteur à Saint-Priest depuis une vingtaine d'années ; au départ, je pratiquais un mode de production traditionnel, comme mon père avant moi. Puis, il y a quelques années, j'ai commencé à appliquer les principes d'une agriculture plus responsable, en essayant de raisonner mon utilisation de produits. Depuis 2005, mon exploitation est certifiée agriculture raisonnée : une bonne alternative entre l'agriculture intensive et l'agriculture bio, qui ne serait pas tenable pour moi – n'étant pas éleveur, je n'ai pas de fumier à utiliser comme engrais, et je pense que le milieu périurbain se prête difficilement au bio. L'agriculture raisonnée repose sur les principes de traçabilité des produits, respect de l'environnement et optimisation de l'efficacité ; concrètement, j'adapte mon utilisation d'eau, d'engrais et de produits phytosanitaires selon les véritables besoins de mes terres. C'est beaucoup de temps passé à mesurer et inspecter les champs, à répertorier les pratiques mises en œuvre dans l'exploitation, et c'est un certain investissement financier ; mais ça en vaut la peine, car on évite toutes sortes d'excès et on optimise la qualité.

L'Agenda du 21^e siècle de Saint-Priest peut permettre de montrer que les agriculteurs ne sont pas là pour polluer et détruire, au contraire. Certains d'entre nous sont investis dans le développement durable depuis longtemps. On cherche aussi à améliorer les relations entre agriculteurs et riverains, par exemple en mettant en place le projet nature autour des chemins agricoles, pour que les promeneurs puissent profiter des chemins sans abîmer les cultures. L'important pour que le développement durable soit appliqué de la meilleure manière, c'est que les relations entre tous les acteurs de l'agriculture soient harmonisées : il faut qu'autorités publiques, exploitants et riverains coordonnent leurs actions en prenant en compte l'intérêt de tous. »

**Exploitant
agricole pratiquant
l'agriculture
raisonnée.**

